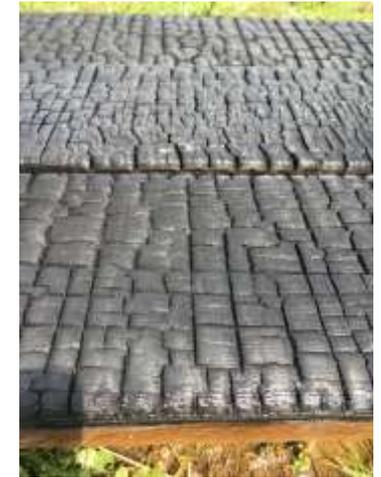




IDEE D'OASIS

« Créer son atelier de production de yaki-sugi »



PRÉSENTATION DU DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Notre formation se déroulera sur 2 jours /14 heures

Vous êtes créateurs d'entreprise, artisans, architecte ou autre et vous souhaitez vous former pour pour maîtriser parfaitement la production de bois brûlé à la japonaise **voire** : « **créer votre atelier Yaki Sugi selon la méthode ancestrale japonaise** » dans le cadre de votre activité professionnelle.

Descriptif

Le stagiaire reçoit une formation théorique pour comprendre les coûts et avantages de la technique. Les usages du yaki sugi dans l'histoire et ses atouts techniques lui seront détaillés. Une mise à niveau des normes professionnelles concernant le bois, et la pratique du bardage spécifiquement (DTU 41.2) est également enseignée. La préparation de l'atelier en lien avec les normes de sécurité est transmise selon un phasage précis. le stagiaire est amené par ateliers successifs à produire du bois brûlé pour le bardage. Il décline sa préparation pour un usage intérieur. Il apprend également à organiser son atelier de production en autonomie et maîtrise les critères de facilitation de la réalisation de bois brûlé dans une optique de vente de produits.

À l'issue de la formation, le prestataire délivre au stagiaire une attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action ainsi que les résultats de l'évaluation des acquis de la formation

Modalités en présentiel

Formateur : Maryline Le Goff, auto-constructrice et fabricante de bois brûlé, animatrice d'ateliers en yaki sugi depuis 2018.

14 h de formation soit 2 jours

Cours théoriques et ateliers

Connaissances évaluées en milieu de travail et qcm.

Prérequis :

Savoir lire, écrire, voir, parler et comprendre le français. Être apte à porter des charges en binôme tels que 3 planches associés en colonne (170*27*3000mm).

MOYENS TECHNIQUES UTILISÉS

Un abri avec table de réunion et chaises et/ou bancs. Un tableau pour accrocher les schémas nécessités par les points techniques. Cela permet aux stagiaires un confort nécessaire pour la partie théorique. En cas de besoin, un accès wifi peut être proposé. Le brûlage se fera sur le terrain à proximité de cet espace.

Le matériel de mise en œuvre du yaki sugi ou bois brûlé selon la méthode ancestrale japonaise nécessaire à la formation est fourni par la formatrice ou le cas échéant par le lieu d'accueil avec un conseil en amont, pour une bonne qualité d'enseignement : bois de qualité diverses pour mieux décrire les attentes d'un constructeur et les garanties nécessaires pour un travail durable.

Des outils de base tel que scie circulaire, équerre, crayons de menuisier peuvent être mobilisés. En cas de non-maîtrise, la formatrice vous donnera les moyens de parvenir à les mobiliser en toute sécurité.

Equipement à charge du stagiaire :

- De vieux vêtements non percés en coton épais tels qu'un bleu de travail sur un jean (proscrire les matières plastiques ou synthétiques qui pourraient prendre feu), chaussures de sécurité ou en cuir épais et gants en cuir épais ou gants coupe -feu (ex ; gants de soudeur avec manchettes). Cheveux attachés, barbes peu longues, foulards bien serrés si besoin.
- Une paire de ciseaux à bois plats et larges 20-**25mm**-30mm (larges et fins) peu chers (2 ou 3^{ème} prix en Grande Surface de Bricolage suffisent)

Contactez Maryline Le Goff : 06/86/81/64/60 ou contact@ideedoasis.org

Idée d'Oasis
Organisme de Formation
Sainte-Suzanne 56230 Questembert
DA 53560961156 –APE 7490B
Siret 83372794400013

